



## ARRÊTÉ

approuvant le plan d'extraction n° PE 03-2007 situé  
au lieu-dit " Sous-Bernex ", sur le territoire des  
communes d'Aire-la-Ville et de Bernex

3 0 octobre 2013

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la loi sur les gravières et exploitations assimilées du 28 octobre 1999;  
vu la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987;  
vu le projet de plan d'extraction n° PE 03-2007 du 12 décembre 2012, concernant un volume  
total d'exploitation de 30'750'000 m<sup>3</sup> sur le territoire des d'Aire-la-Ville et de Bernex;  
vu l'enquête publique n° SCG-16 ouverte du 14 février au 24 mars 2012;  
vu la délibération du Conseil municipal de la commune d'Aire-la-Ville du 14 mai 2012;  
vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex du 15 mai 2012;  
vu la procédure d'opposition ouverte du 11 janvier au 11 février 2013;  
vu l'opposition des Services industriels de Genève du 11 février 2013 et son retrait du  
4 juin 2013,

### ARRÊTE :

1. Le plan n° PE 03-2007 est déclaré plan d'extraction en vertu de l'article 6 de la loi sur les gravières et exploitations assimilées.
2. Conformément aux articles 37 de la loi sur les gravières et exploitations assimilées et 35 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, un recours peut être déposé contre le présent arrêté auprès de la chambre administrative de la Cour de Justice, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille d'avis officielle de la

République et canton de Genève. Le recours n'est recevable que si la voie de l'opposition a été préalablement épuisée.

3. Un exemplaire du plan n° PE 03-2007, susvisé, certifié conforme par la chancellerie d'Etat, est déposé en annexe aux actes du Conseil d'Etat.

Communiqué à :

DIME	1 ex.
CHA	1 ex.
FAO	1 ex.

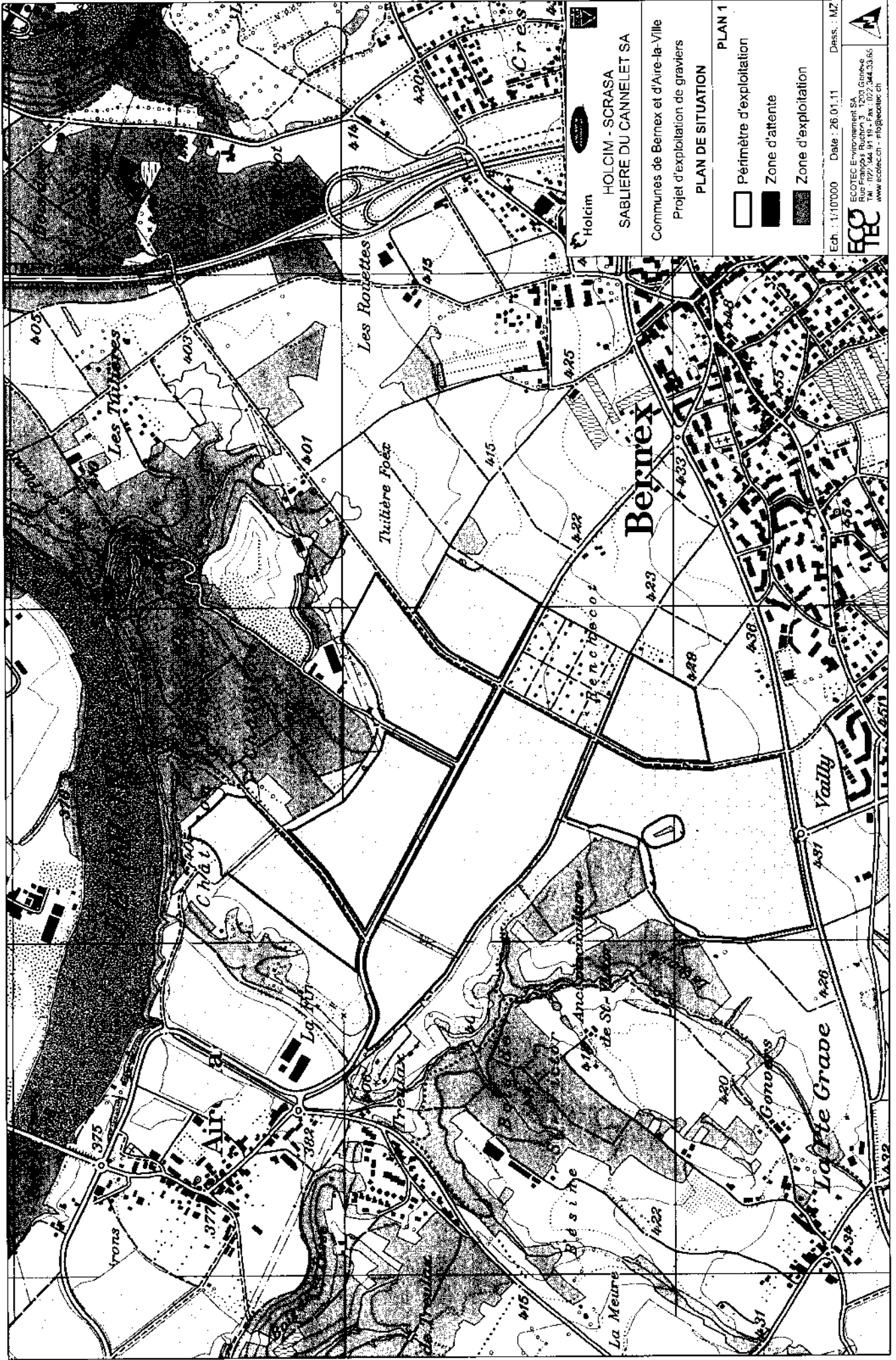


Certifié conforme,

La chancellerie d'Etat :




A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. U. G. A.', written over the text 'La chancellerie d'Etat :'. The signature is fluid and cursive.

Annexes : - Plan d'extraction n° PE 03-2007 avec conditions générales d'exploitation  
- Plan de situation



Holcim  
**HOLCIM - SCRASA**  
**SABLIERE DU CANNELET SA**

Communes de Bernex et d'Aire-la-Ville  
 Projet d'exploitation de graviers  
**PLAN DE SITUATION**

- PLAN 1**
-  Périmètre d'exploitation
  -  Zone d'attente
  -  Zone d'exploitation

Ech. : 1/10'000 Date : 26.01.11 Dess. : MZ  
**ECOTEC**  
 ECOTEC Environnement SA  
 Rue François Ruchon 3 1201 Genève tél. 0041 22 34 33 66  
 www.ecotec.ch - info@ecotec.ch

